Annexe I

Analyse schématique de l'Affaire le Procureur c. Jean-Pierre Bemba Gombo

Aprodec asbl

Gouvernement légitime de la RCA, Président élu Ange-Félix Patassé :
(Accords sous-régionaux : Cen-Sad /Comesa, Cemac et CEEA, sous l'égide de l'ONU et de l'UA.)
- Forces armées centrafricaines FACA (chef d'Etat-major général Ferdinand Bombayéké) ;
- Garde présidentielle + mercenaires tchadiens (Martin Koumtan Madji alias Abdoulaye Miskine) ;
- Armée de libération du Congo Alc (Colonel Mustafa)/ Mlc de JP Bemba;
- Armée Libyenne
- Autres forces armées de la Cemac et Cen-Sad + troupes du mercenaire Paul Baril

Tentative de coup d'Etat militaire du 25 octobre 2002

Troupes du général rebelle François Bozizé Yangouvanda:
- Autres rebelles centrafricains et tchadiens ;
- Armée française

Conflit armé très meurtrier

Victimes

Le Coup d'Etat réussit le 15 mars 2003

ONG's centrafricaines de défense des droits de l'home : LCDH et Ocodefad

Le général rebelle François Bozizé s'autoproclame président de la RCA.

Dépôt de plaintes avec constitution de parties civiles

Le gouvernement de François Bozizé, transmet les dossiers des anciens adversaires de ce dernier (Ange-Félix Patassé, Jean-Pierre Bemba, Abdoulaye Miskine et Paul Baril) à la Cour Pénale Internationale le 22 décembre 2004.

Bureau du Procureur

Début officiel des enquêtes en RCA

Vice de procédure : le Procureur recherche uniquement les témoignages directs et indirects à charge des soldats du Mlc de Jean-Pierre Bemba.

Intention discriminatoire

Effet discriminatoire

Dépôt de plainte avec constitution de partie civile

Bureau du Procureur : Stratégie de poursuite pénale discriminatoire

Fidh Rapport N° 355 Février 2003, sur les crimes en RCA : Témoignages directs et indirects à charge de tous les protagonistes du conflit armé centrafricain.

Délivrance d'un seul mandat d'arrêt à l'encontre de JP Bemba, le 23 mai 2008, puis le 10 juin 2008

- Arrestation de Jean-Pierre Bemba Gombo le 24 mai 2008 à Bruxelles ; et sa
- remise à la Cpi le 3 juillet 2008.